

# Vivre à Lacanau-Océan

**Le journal des résidents et estivants**

**N° 88 - JUILLET 2008**

**Vente au numéro : 5 €**

# Sommaire

## Vie associative 2-5

### Editorial

Assemblée générale 2008, les interventions

Rencontre avec M. le Maire

Histoire, culture, patrimoine canalais

## Lacanau au présent 6-10

Des « quatre routes » au nouveau rond-point de la Gaîté

Le collecteur d'eau de pluie

Avenue du général Leclerc

L'office de tourisme, assemblée générale

## Tourisme et patrimoine 8-10

L'île aux Oiseaux du Bassin d'Arcachon

Ses parc à huîtres, ses cabanes tchanquées

## En bref 11-13

La gazette des gazettes

Infos diverses

## Cotisations

### Avez-vous pensé à régler votre cotisation pour l'année 2008 ?

Si oui bravo et merci. Si non, nous pensons qu'il s'agit d'un simple oubli et nous vous avons adressé fin mai, un premier rappel.

Dans ce cas adressez-nous sans attendre, votre renouvellement de cotisation et/ou d'abonnement à Aplo BP n° 4. 33680 Lacanau Océan, accompagné de votre chèque.

Pour rappel : cotisation et abonnement 20 €. Abonnement 15 €, adhésion simple 5 €.

Yves Tartas, le trésorier

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32

[www.lacanau.info.com](http://www.lacanau.info.com)

Pour dialoguer avec nous :

[ass.aplo@wanadoo.fr](mailto:ass.aplo@wanadoo.fr)

B.P. 4 - 33680 LACANAU-OCEAN



Photo JM Beaumont

# Editorial Aplo

Administrateur depuis neuf ans (1999), je serai dans l'ordre chronologique le neuvième président. Le conseil d'administration du 28 mars 2008 a accepté ma candidature à la présidence de notre association et m'a accordé sa confiance. Pourvu que le chiffre neuf nous aide à apporter du « neuf », mais nous garde, pour vous comme pour moi, d'une aussi grande longévité de mandat que celle de M. Jean-Claude Lesmonie (cinq ans) et que de de Jean-Pierre Ménard (huit ans).

Je n'ai été guidé dans cette décision que pour pallier la vacance actuelle de présidence que risquait de vivre l'association au moment où s'ouvrirait une autre ère pour la commune. La laisser vacante était impensable, mais je souhaite que cette présidence soit la moins longue possible. Non pas parce que je n'ai pas l'intention de m'investir totalement, bien au contraire, mais parce que vu mon âge et mon ancienneté, il serait préférable que l'association fût animée, d'ici une année ou deux, par un président ou une présidente plus jeune.

Alors, dans cette attente, que ce chiffre 9 m'apporte la sagesse du premier qui paraît-il fut l'apôtre du consensus mais aussi la capacité de résistance du second qui, vous me l'accorderez, ne lui fit pas défaut.

Depuis le 16 mars dernier, Lacanau et sa station balnéaire possèdent une nouvelle équipe municipale aux affaires. M. le Maire sortant, Jean-Michel David et d'anciens colistiers ont été réélus rejoints par de nouveaux candidats qui se sont présentés avec lui ; des personnes issues de listes opposées ont été aussi nouvellement élues. Deux conseillers nouveaux sont d'ailleurs issus du conseil d'administration de l'Aplo.

Nous leur adressons, à tous, nos félicitations et souhaitons vivement que

s'instaure un dialogue courtois, positif, constructif avec cette nouvelle équipe municipale.

Les deux équipes du mandat précédent n'ont pas démerité, mais ont pêché par une absence totale de dialogue, d'information et de concertation avec les associations. Mais une page est tournée !

Nous voilà, tous, citoyens de Lacanau, embarqués pour une nouvelle aventure de six ans. Nous souhaitons qu'elle soit pleine de projets féconds pour le bien de tous : habitants du bourg et des écarts, résidents et estivants de la station balnéaire et des riverains du lac.

L'Association des propriétaires et des locataires de Lacanau-Océan, en concertation avec la nouvelle municipalité et les autres associations souhaite y prendre toute sa place, ce qui n'est pas nouveau. Elle défend aussi depuis toujours l'idée que cette cité au bord de l'océan, éloignée du bourg de 12 km, est à part entière une des composantes de la commune mais aussi celle dont les ressources touristiques confèrent à Lacanau son statut de station balnéaire internationale. Il est donc légitime qu'elle soit associée aux orientations qui la concernent en premier lieu mais aussi à toutes celles qui engagent la commune à laquelle elle appartient.

Elle vient de se doter d'une équipe renouvelée qui espère, elle aussi avant tout, que l'information, le dialogue, la concertation, l'écoute, soient au centre des discussions au sujet des projets qui s'instaureront pour faire progresser la vie communale et pour un avenir plein de promesses.

Puissions-nous les uns et les autres dans les débats futurs, en citoyens solidaires et non pas obligatoirement rivaux, ne pas oublier cela !

René Magnon



Les intervenants

# Assemblée générale 2008

## Compte-rendu des interventions

Comme annoncé dans le précédent «Vivre à Lacanau-Océan» (n° 87), MC. Houalet et JP. Ménard rapportent chronologiquement les propos tenus par différents intervenants lors de l'assemblée générale de l'Aplo.

Tout d'abord ceux de deux administrateurs de l'Aplo : Daniel Darsonville en tant que président de l'Association pour le développement économique canaulais, (Adec) puis Caroline Chenard, en tant qu'administratrice de l'Association Lacanau collège avenir (LCA).

Enfin ceux des élus invités et présents : M<sup>me</sup> Pascale Got, députée du Médoc ; M. Yves Lecaudey, vice président du Conseil général de Gironde ; M<sup>me</sup> Jacqueline Hoffmann, maire adjointe chargée des associations et représentant M. le Maire, absent excusé.

Dans le courrier adressé à ces trois personnalités, JP. Ménard avait attiré leur attention sur quatre points d'actualité intéressant nécessairement tous les Canaulais :

Quid de l'élargissement de la chaussée de la CD 60 sur la portion Picot-Salauènes ?

Quid de la déviation de Lacanau-Bourg ?

Quid de l'implantation d'un collège à Lacanau ?

Quid de la protection du trait de côte sur la plage de Lacanau ?

### Intervention de Daniel Darsonville

En tant que président de l'Adec, il entend «marier la vie économique de la station avec la vie ludique» offerte aux autochtones et aux estivants ; il s'efforcera donc de rappeler et de faire appliquer les arrêtés municipaux et les

règles essentielles de sécurité. Il souhaiterait que la saison débute par une fête du printemps et se termine par une braderie générale, un carnaval des saisonniers venant dynamiser la période estivale.

À la question d'un auditeur qui «regrette la fermeture de trop de commerces en dehors de la saison», il répond que «les baux sont non seulement chers mais de durée précaire, la clientèle hors saison étant encore trop peu nombreuse donc ne permettant pas d'assurer aux commerçants une présence annuelle».

L'Aplo ne peut que se réjouir d'accueillir au sein de son conseil d'administration ce président plein de dynamisme qui, dans le communiqué suivant, remercie tous les restaurateurs qui ont répondu favorablement à son appel.

### Intervention de Caroline Chenard

Cette administratrice de l'Aplo et de LCA rappelle que l'implantation d'un collège à Lacanau est «une revendication légitime et que l'association Lacanau Collège Avenir a été créée pour accompagner et dynamiser ce projet». Elle apporte toutes les informations en sa possession et fait le point sur «le programme d'investissement envisagé par le conseil général de Gironde pour l'implantation d'un nouveau collège Sud Médoc». L'Aplo soutient sans réserve cette initiative scolaire menée par LCA ; aussi le président Ménard fait voter à l'unanimité des présents et représentés une motion encourageant cette association canaulaise pour qu'au plus vite un collège puisse accueillir les futurs collégiens de Lacanau.

### Intervention de M<sup>me</sup> Pascale Got Députée de Gironde

Après avoir exprimé sa satisfaction d'être conviée à cette assemblée, M<sup>me</sup> la députée reconnaît que les réponses aux questions posées sont plus du ressort des élus issus du conseil général et du conseil municipal. Elle reconnaît que «le problème de la protection du trait de côte est un problème national. Cependant malgré la tenue récente du Grenelle de l'environnement, la protection du littoral n'est pas une question d'actualité au gouvernement. Néanmoins si aucune action n'est engagée, la réflexion n'est pas absente ; quant aux scientifiques, ils ne sont pas tous d'accord sur l'évolution de ce phénomène naturel. Des contacts peuvent néanmoins être envisagés avec le Conservatoire du littoral».

Au cours de cette explication, M. Lecaudey en profite pour préciser à un adhérent qui vient d'interpeller Mme Got «que la CDC n'a pas de compétence sur la protection du trait de côte mais qu'en revanche, c'est celle de l'État». À un autre adhérent, membre actif de l'Association Vive la Forêt, qui s'inquiète sur le respect de la loi littoral, M<sup>me</sup> la députée rétorque que «celle-ci existe ; elle a ses exigences ; il faut donc apprendre à maîtriser l'urbanisme tout en protégeant l'environnement. Quant à l'essor de l'urbanisme local, il est une réalité qui est de la responsabilité des municipalités». C'est une manière de répondre à une adhérente qui «s'inquiète sur le devenir de certaines villas de Lacanau-Océan menacées par les sables des dunes très proches», M. Lecaudey intervenant alors pour signaler qu'en revanche, la communauté de communes a vocation à la protection et l'entretien des plages.



J.P. Ménard, Pascale Got, Jacqueline Hoffman

## Intervention de Yves Lecaudey

Vice-président du Conseil général de la Gironde

Élu territorial depuis quelque trois décennies, M. Lecaudey apporte des réponses extrêmement précises et pertinentes qui satisfont l'ensemble de l'auditoire.

Il rappelle d'abord que la CD 60 était devenue la RN 215 (compétence nationale) pour redevenir le 1<sup>er</sup> janvier 2007 la RD 215 (compétence départementale).

Puis il informe l'assemblée que «*si les huit propriétaires des trois hectares de terrain qui restaient à exproprier n'avaient pas fait de l'obstruction, il y a longtemps que les travaux auraient été exécutés. À ce jour, ce n'est plus qu'une question de mois, la justice devant rendre prochainement son verdict ; or le financement est prêt ; le rond-point de Salaunes terminé. Encore un peu de patience !*» conclut-il.

Le vice-président du conseil général aborde alors, le problème de l'implantation d'un collège. «*C'est d'abord un*

*problème départemental et non municipal*» martèle-t-il avec fermeté. «*C'est aussi un problème de carte scolaire qui intéresse de nombreuses communes avoisinantes ; enfin, l'inspection académique de la Gironde a son mot à dire*». Avec un humour énergique, il souligne que «*Lacanau n'est pas le centre du monde. Seul prime l'intérêt général. Certes un collège sud-Médoc devra voir le jour compte tenu des effectifs scolaires à venir. Il ne sera pas implanté à Sainte-Hélène, aucun terrain n'étant réservé. En revanche, son implantation obéira à une harmonisation de la carte scolaire dans l'intérêt des enfants et qui pourrait se faire à Lacanau Bourg ?*»

Quant à la déviation de Lacanau-bourg, ce n'est plus qu'une question de mois. «*Le dossier est prêt depuis deux mois ; le financement arrêté. Les travaux doivent commencer après l'été*».

M. Lecaudey profite de cette tribune pour rappeler que depuis 1976, date de la création du Syndicat mixte, Lacanau a bénéficié d'importants crédits. Dès les transferts de compétence terminés, ce syndicat mixte sera dissous.

## Intervention de Jacqueline Hoffman Maire-adjointe

Nouvellement élue, Madame Hoffmann dit sa volonté de faire fonctionner favorablement les relations entre la municipalité et les associations canaulaises. Elle dit aussi être prête à discuter avec celles-ci des questions les concernant dès qu'elle aura pris connaissance de tous les problèmes en suspens.

«*Sachons travailler ensemble pour le plus grand bien de Lacanau*» rétorque-t-elle à un administrateur de l'Apllo, nouvel élu de l'opposition. À un autre adhérent qui souhaite «*que soit établi un bilan de la Zac*» M<sup>me</sup> Hoffmann l'invite à prendre l'attache du maire adjoint chargé des travaux.

Nous pouvons affirmer que très fructueuse fut cette assemblée générale ; il n'est qu'à entendre les éloges qui nous furent adressés à l'issue de cette réunion.

Marie-Claude Houalet et Jean-Pierre Ménard

## Une avalanche d'omelettes !

Lorsque je fus élu président de l'Adec au mois de novembre 2007, j'ai aussitôt éprouvé le besoin de présenter cette association lors de l'assemblée générale de l'Apllo. Je souhaitais expliquer au public ma motivation et mes objectifs. Son président, JP. Ménard, accueillit très favorablement cette initiative.

Mais, lorsqu'on est invité quelque part, on n'aime pas, n'est-ce pas ? arriver les mains vides ! Aussi, après consultation, les membres du bureau de l'Adec, ont demandé à dix-sept de nos adhérents restaurateurs d'accepter de fabriquer chacun deux omelettes de quinze œufs et d'offrir celles-là lors du «pot» de clôture de cette importante réunion. Leur réponse fut un oui spontané, franc, massif ! J'ajouterai même qu'ils trouvèrent cette idée fort sympathique. Quant à moi j'étais persuadé que ce geste symbolique scellerait une amitié féconde entre ces deux associations locales : l'Apllo et l'Adec.

C'est ainsi que ce lundi de Pâques 2008, à midi, quand la salle l'Escoure s'est vidée de ses cent cinquante auditeurs, nous avons vu une véritable avalanche d'omelettes s'abattre sur les tables, du hall d'entrée ! Trente omelettes aussi appétissantes les unes que les autres ; certaines étant aux cèpes, d'autres provençales ou à l'aillet. Un restaurateur nous a même fait la surprise de présenter artistiquement les trente œufs garnis chacun d'une mini omelette délicieuse. Pour vous dire à quel point les restaurateurs ont joué le jeu : deux cuisiniers de pizzerias, désolés de ne pouvoir fabriquer d'omelettes, ont confectionné d'immenses pizzas, elles aussi fort appréciées des convives.

Encore «un grand bravo et un grand merci» à tous ces commerçants pour l'enthousiasme et l'application dont ils ont fait preuve ; ils ont donné là, à un public conquis, l'image valorisante d'une association en plein renouveau.

D. Darsonville

# Le bureau de l'Apllo rencontre M. le Maire

**Accompagné de M<sup>me</sup> Hoffmann adjointe au maire, en charge des relations avec le milieu associatif et la culture, M. le Maire a reçu, le 10 mars dernier, le bureau de l'Apllo, en mairie annexe. M. Valette, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, invité également par M. Le Maire, n'était pas présent.**

**E**n préambule, le président rap-pela l'objectif premier de l'association à savoir : «La défense des intérêts patrimoniaux des propriétaires des terrains bâtis et non bâtis de Lacanau-Océan et du Huga et des locataires qui acquittent leur taxe d'habitation» (Art. 1 des statuts).

Il fit part qu'il avait relevé aux cours des dernières élections municipales, dans les déclarations, chez les trois groupes en présence, un certain nombre de divergences mais aussi de convergences. Ce sont sur ces convergences que portera l'action prioritaire qu'il demandera à l'Apllo de poursuivre dans l'immédiat et il indiqua également que les priorités de l'association porteront sur les sujets qui n'ont pas abouti au cours du précédent mandat, notamment celui du site Plaisance Étoile Argent.

Par ailleurs, il indiqua qu'un conseil d'administration sera réuni dans le courant du mois de juin pour déterminer les autres axes de travail en particulier, la réfection de la voirie, le plan de circulation au sein de la station, les secours en urgence...

Au sujet de la réfection de la voirie sur l'ensemble de la commune, un plan quinquennal sera établi par la municipalité, définissant les priorités ; pour faire connaître les nôtres sur la station, notre interlocuteur est l'élu en charge de ce secteur, M. Denis Lagofun.

Le président rappela à M. le Maire l'existence depuis peu, au sein de l'Apllo, d'un groupe de travail intitulé : Histoire culture patrimoine canaulais, qui va réaliser un inventaire le plus exhaustif et méthodique possible du patrimoine bâti de type architectural «régionaliste et pittoresque» que possède la commune (1890-1950). M. Le Maire lui rappela tout l'intérêt qu'il porte à de tels travaux et notamment pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU). Ces travaux pourraient se réaliser «en partenariat avec la municipalité». M<sup>me</sup> Hoffmann fit part de son souhait de participer à ce travail.

Marie-Claude Houalet, secrétaire, porta à la discussion le réaménagement du front de mer pour signaler l'état de dégradation notamment de la partie sud. «Quelques aménagements seront faits en attendant que cette partie soit de la compétence municipale, après la dissolution du Syndicat mixte, vraisemblablement fin 2008», lui répondit M. le Maire.

Au sujet de la réfection des accès à la plage avant l'été, M. Le Maire expliqua combien il était difficile de faire admettre la réalisation des travaux de cette ampleur tous les ans tant que les forts coefficients des marées n'étaient pas passés, mais «qu'en tout état de cause

pour cette année, il avait donné l'ordre qu'ils soient très prochainement réalisés». Il précisa également qu'un réaménagement global du front de mer ne serait pas réalisé au cours de ce nouveau mandat.

En ce qui concerne l'envahissement des trottoirs par les terrasses et autres dispositifs, M. le Maire donnera pour le mois de juin, si les nouveaux élus le suivent, les mêmes instructions de dépassement des surfaces autorisées.

Quant au réaménagement des allées Ortal, des études ont été confiées à trois cabinets différents. Elles ont été réalisées. Elles seront présentées à l'Association de développement économique et canaulais (Adec) et aux autres associations concernées par le sujet, notamment l'Apllo, puis à la population en réunion publique au cours de l'année 2008, pour d'éventuelles modifications par la suite. À la demande du trésorier, Yves Tartas, sur «ce qui sera fait dans le sens d'une mise en voie piétonne de ces allées au cours de l'été 2008», M. Le maire répondit : «que son souhait était de parvenir à de nouvelles expérimentations au cours de cette saison estivale avec l'accord de la nouvelle municipalité».

Pour conclure, M. le Maire rappela qu'à l'avenir, nos interlocuteurs étaient, en ce qui concerne l'urbanisme, M. Valette et M<sup>me</sup> Hoffmann pour les relations avec l'association, mais qu'il restait naturellement à notre écoute.

MC Houalet, Y. Tartas, R. Magnon

## Le groupe Histoire Culture Patrimoine canaulais

Depuis sa création en mars dernier, le groupe s'est rencontré deux fois. Son premier travail a consisté à réunir la documentation adéquate pour atteindre son premier objectif : réaliser un nouvel inventaire des villas construites au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et mettre en évidence l'architecture qu'elles présentent. À cet effet il a été recherché une méthode la plus rigoureuse possible, afin de doter les participants d'une fiche de recueil des données. Premier test de cette fiche le 26 mai. Jean-Marie Beaumont, photographe expérimenté et administrateur de l'Apllo a accepté de rejoindre le groupe et de réaliser ultérieurement les photos des villas et des détails architecturaux remarquables. Après les premières discussions menées avec la municipalité, il s'avère tout à fait possible de mener cette étude en partenariat avec la ville de Lacanau ; décision qui sera soumise au prochain conseil d'administration.

RM





# Des «Quatre routes» au nouveau rond-point de la Gaîté

## Un parti pris urbanistique réussi ou non ?

**En a-t-il fait couler de l'encre et des paroles ce bon vieux et nouveau carrefour ! Je n'entrerai pas dans les querelles liées à sa construction et à son coût bien que cela soit important. Ces questions auraient mérité sans doute plus d'attention, mais je ne suis qu'un historien amateur qui a peu de compétence technique dans l'agencement du domaine public. C'est donc au regard de l'Histoire de la commune et d'un point de vue de l'esthétique de la ville que se situe mon propos. Que les spécialistes et techniciens des voies et réseaux me pardonnent.**

Ce lieu, à la croisée des chemins de la route de Bordeaux à Lacanau, l'actuelle avenue de la Libération, des communes avoisinantes, celles du Porge, de Carcans et du lac, ouvrait aussi le chemin de la commune vers Talaris, le Moutchic et à partir de 1910, vers les dunes littorales. Sur ces voies empruntées au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les voitures hippomobiles, les attelages de mules des résiniers ou scieurs de long et les cyclistes, nos voitures contemporaines, dès l'après guerre, s'y taillèrent la part belle. Cette situation ne fit qu'empirer au cours du siècle dernier et les accrochages furent nombreux. Les risques étaient tels que, malgré le code de la route, il fallait faire preuve d'une grande prudence pour s'aventurer à franchir le carrefour. Si le bar et la salle des fêtes de la Gaîté, à droite en direction de l'océan, pouvaient parler, que d'anecdotes, que d'histoires locales ils nous révéleraient ! Certains s'en souviennent. Demandez donc au conteur et écrivain local Bernard Duporge dont le salon de coiffure borde ce carrefour depuis quelques bonnes décennies, de vous en raconter quelques-unes.

Mais revenons au carrefour actuel en prolongement d'une voie séculaire. Bref, il y eut paraît-il des loups de conception, de fabrication. Mais

aujourd'hui, depuis mars 2008, cette croisée des chemins, «Les quatre routes» a été transformée, en un rond-point moderne. La hache de guerre enterrée, reconnaissons lui quelques vertus, au moins d'un point de vue urbanistique et esthétique.

Dans ce domaine, l'avenue de la Libération, depuis l'Hôtel de Ville, en passant par la sortie de la rue de Cante-laude jusqu'au débouché vers l'océan a désormais son profilé du XXI<sup>e</sup> siècle, doté de nouveaux aménagements et de quelques arbres et plantations. Ceux-la viennent compléter les travaux réalisés en amont depuis 2002. Une avenue de la Libération que vont emprunter cette année encore (dans l'attente d'un contournement du bourg) les hordes de visiteurs des fins de semaine et les nombreux juilletistes et aoûtistes. Le nouveau rond-point va-t-il fluidifier les embouteillages désormais célèbres des fins de semaine et des dimanches à midi ?

Certes, il eut été fort judicieux de doter cette traversée de ville d'une voie cycliste. Des impossibilités techniques ou financières ne le permettaient-elles pas ? Ne faudrait-il pas aussi se pencher plus longuement sur les lieux d'implantation du mobilier urbain. C'est ainsi que dans la partie plus ancienne de l'avenue, le panneau lumineux proche de l'église Saint-Vincent si

utile et fort apprécié, mériterait que son emplacement soit redéfini.

À cet endroit, «trois siècles nous contemplent». Dommage que ce site d'information résolument moderne tout à côté de l'église Saint-Vincent nuise à l'environnement historique de la commune. Dommageable aussi cette clôture inesthétique des jardins privatifs en bordure de l'avenue au droit du nouveau «Clos Marian» qui perpétue le souvenir de l'ancien Hôtel du Commerce. Dans la redéfinition urbanistique d'une ville, et ce n'est pas seulement le cas à Lacanau, on ne pense pas assez à l'image que les visiteurs veulent emporter de visu ou photographiquement de la cité qu'ils viennent découvrir ou redécouvrir.

Lorsqu'une dotation de ce type s'impose ou lors d'implantations de matériel liées au code de la route, les élus en charge de l'urbanisme et les techniciens de la ville devraient se préoccuper davantage de l'environnement immédiat. Dans ces cas, pourquoi ne pas demander aux riverains et aux comités du quartier de proposer de nouveaux emplacements qui ne nuiraient en rien à la beauté du lieu ou d'un monument. N'oublions pas que nous sommes dans une cité touristique, et que nous avons tous à y gagner !

RM

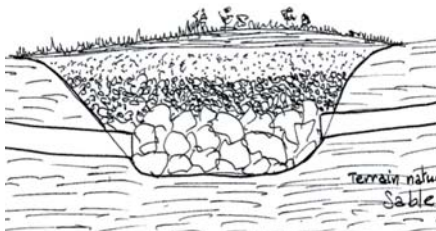


Le nouveau rond-point de la Gaîté

# Le collecteur d'eau de pluie place de l'av. du g<sup>al</sup> Leclerc

**Au cours de l'hiver 2007, la municipalité a entrepris des travaux de collecte des eaux de pluie. Entreprise louable, mais parfois techniquement discutable.**

Au carrefour de l'avenue du général Leclerc et de la rue Victor Hugo, une excavation triangulaire d'environ 9 m de côté et 1 m de profondeur d'une capacité de 40 à 45 m<sup>3</sup> a été creusée. La construction telle que réalisée, fosse à ciel ouvert et clôturée par un simple grillage finit de défigurer cette place située sur un passage important. Ce trou deviendra vite un dépotoir comme le collecteur de la place de la République. De plus, son efficacité est médiocre comme on a pu le voir le 27 mars 2008, il y a de l'eau sur la route, mais le trou est sec !



## Deux remarques techniques s'imposent :

Le volume de l'excavation est beaucoup trop grand compte tenu de la haute perméabilité du terrain sableux absorbant l'eau en prévenant toute accumulation. Il est fort possible de réaliser une zone d'évacuation de l'eau en souterrain, donc totalement invisible, par absorption dans le sol, en comblant le trou avec des couches de matériaux de taille graduellement réduite : d'abord des pierres, puis de la grave, en finissant avec du sable et une couche de terre pour accrocher une pelouse.

Il y a fort à parier également que des ballons tomberont dans cet espace. Que vont faire les enfants ou leurs parents ? Ils vont franchir le grillage et le déformer. Enfant, j'ai tellement joué sur cette place que je sais ce qu'il en est et de quoi je parle ! Par ailleurs,

d'un point de vue esthétique, ce nouveau trou canalais ne devrait-il pas être doté en son pourtour d'une haie comme pourrait l'être également le

trou de l'avenue de la République et identiques à celui du parking du Mail à l'entrée de la station ?

J.P. Stynen. Ingénieur des arts et métiers.

## Assemblée générale de l'Office de tourisme

**Le 19 avril dernier salle l'Escoure, sous le label désormais bien connu de Médoc Océan, Dominique Roy président de l'Office de tourisme et président de l'Union touristique du Médoc (UTM) a passé son «grand oral» annuel.**

Assemblée qui s'est déroulée en présence de M. Yves Lecaudey conseiller général, des trois maires de la communauté de communes (CdC), Henri Sabarot, maire de Carcans, président de la CdC, de Christophe Birot, maire d'Hourtin, de Jean-Michel David, maire de Lacanau et du président de l'Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiatives, M. Alain Vivien.

Dominique Roy, après avoir regretté la faible participation à cette rencontre, s'est appliqué à faire un constat lucide de l'année touristique passée et a affirmé avec force ses vues en ce qui concerne la promotion active par les nouvelles techniques d'information et de communication. Notamment par les débuts prometteurs du portail internet *Médoc Océan*, créé en 2007, par la communauté de communes des lacs médocains.

### Retenons quelques chiffres :

L'arrivée en 10<sup>ème</sup> place, soit deux places de perdues au classement de parts de marché.

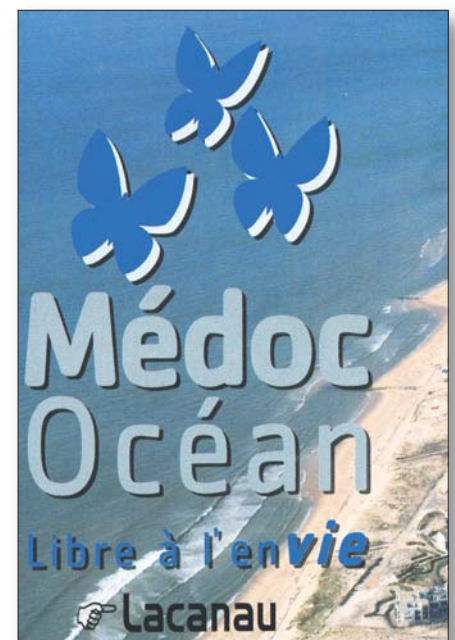
Des résultats moyens pour la station de Lacanau : 52,66 % de taux de rem-

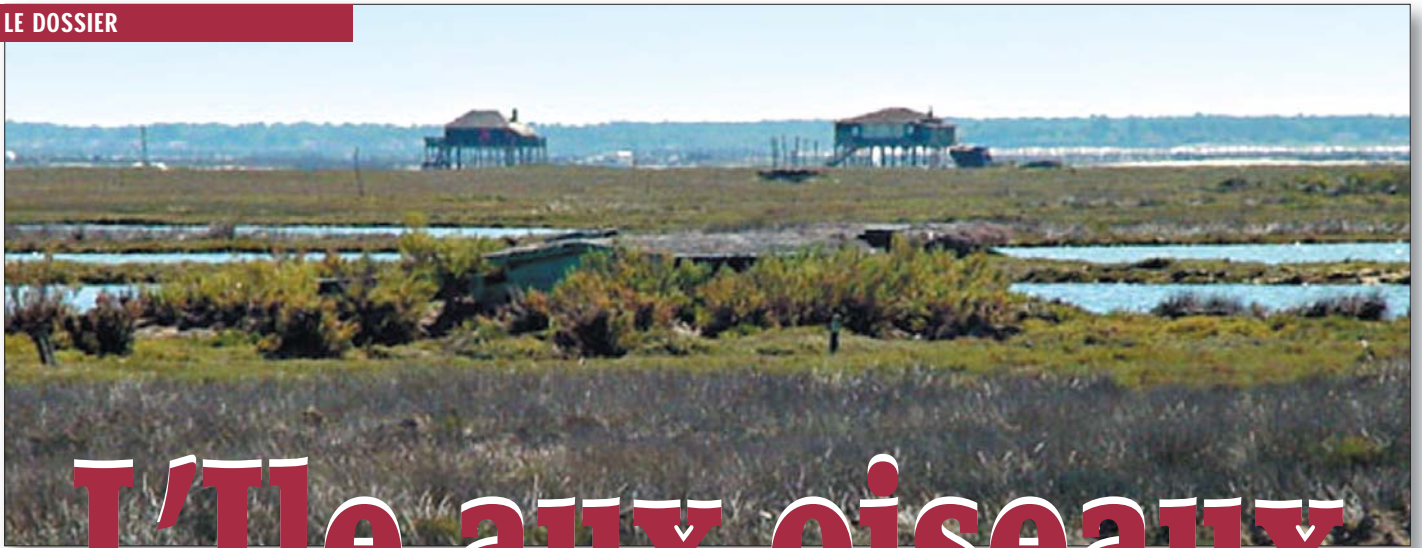
plissage moyen des lits soit 1,161 million de nuits marchandes, du 15 mai au 30 septembre 2007, pour 40 280 lits de tourisme dans la station pour un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros.

Retenons aussi la volonté commune des élus territoriaux et locaux de ne pas baisser les bras en ce domaine et de travailler en commun.

Une étude sur la taxe de séjour pourrait conduire à terme à rechercher une harmonisation des taxes entre les trois communes.

Source : Patrick Jouannet. *Le Journal du Médoc*, vendredi 25 avril 2008 ; p. 3.





# L'Île aux oiseaux

du Bassin d'Arcachon : ses parcs à huîtres et ses cabanes tchanquées

**La dune du Pilat, les cabanes tchanquées, les parcs à huîtres et leurs pignots, autant de symboles du Bassin d'Arcachon qui semblent inscrits pour l'éternité dans l'imaginaire collectif ; et pourtant, il y a cent cinquante ans, lors de la naissance d'Arcachon, la dune du Pilat en cours de formation, ne se distinguait pas des autres dunes du littoral, la culture de l'huître en était à ses premiers balbutiements, et ni les cabanes sur pilotis ni les pignots ne marquaient le paysage maritime.**

L'île aux Oiseaux semble flotter sur le Bassin à marée haute, comme un lointain jardin d'Eden, protégé par deux sentinelles perchées sur échasses, les cabanes tchanquées.

Comme toutes les îles, celle-ci porte sa part de légende et les géologues discutent encore sur ses origines. Ce serait selon les uns le reste d'un très ancien banc de sable, ou selon les autres, une dune poussée par le vent et les courants, ancrée au milieu de Bassin sur un fond de vase solidifiée. Les touristes s'y aventurent peu, car elle est accessible en bateau uniquement à la pleine mer, et isolée à marée basse par les vastes étendues de sables vaseux et de parcs à huîtres qui la ceignent. Les variations du coefficient des marées qui recouvrent l'île en grande partie deux fois par jour modifient sans cesse son aspect.

Sa surface peut atteindre 1500 à 2000 hectares à basse mer, dix fois moins à marée haute. La présence de quelques

bouquets d'arbres et de hameaux de pêcheurs lui donne un semblant de relief, mais sa végétation basse battue par le vent est principalement composée de petits arbustes : tamaris, baccharis et bruyères à balai. Elle appartenait autrefois à l'État qui l'a cédée en 1925 à une Société Immobilière. Elle est aujourd'hui propriété privée pour la partie toujours émergée, 40 hectares environ qui ne relève pas du Domaine public maritime, (DPM).

Comme son nom l'indique, l'île sert de refuge aux oiseaux migrateurs ; elle a toujours été un lieu de chasse privilégié et l'on y a aménagé des tonnes et des étangs artificiels pour la chasse aux canards. Les lapins pullulaient autrefois et les agences touristiques proposaient à leurs clients d'organiser des journées de chasse. L'île servait

aussi de pâturage et les habitants des villages au nord du Bassin avaient l'habitude d'y envoyer leurs vaches et leurs chevaux se refaire une santé. Près de Piquey, la Pointe aux Chevaux désigne l'endroit le plus proche de l'île aux Oiseaux où était rassemblé le bétail pour lui faire franchir le chenal à la nage encadré par des pinasses qui transportaient les veaux et les poulains fragiles ; les salicornes de l'île avaient la réputation d'être toniques et excellentes pour les animaux. Il existait une maison de gardien et un puits artésien qui débitait suffisamment d'eau pour servir d'abreuvoir ; mais en 1882, une terrible tempête submergea complètement l'île aux Oiseaux (il y eut trois morts), ravagea les cabanes ostréicoles et noya vaches chevaux et lapins. Depuis ce drame, le pacage dans l'île a été abandonné.





Véritable paysan de la mer, l'ostréiculteur, qui en ce temps-là s'appelle le parqueur, fait son apparition dans le paysage local sous Napoléon III. Depuis des temps reculés, des bancs naturels d'huîtres existent dans le Bassin, mais ces bancs surexploités ont été épuisés.

Vers 1860, l'Empereur encourage la création de parcs expérimentaux, à Lahillon, au nord-est de l'île aux Oiseaux. Cette activité nouvelle se développe vite, surtout après l'invention, par Jean Michelet, du mélange idéal de sable et de chaux qui permet de fixer les larves d'huîtres en suspension dans l'eau sur des tuiles rangées dans des collecteurs. Quelques mois plus tard, il est facile de détacher les jeunes huîtres par le «détroquage» et de les élever dans des parcs.

Sur le parc prospèrent de multiples prédateurs de l'huître: crabes, bigorneaux, étoiles de mer ou daurades, de Bordeaux. mais surtout les tères, sortes

*teurs qui, la nuit venue, sans bruit, glissant à travers les chenaux, viennent mettre au pillage les produits d'un malheureux parqueur. Là, pas de qui-vive, un bon coup de fusil envoyé à propos, arrête dans son ardeur l' amateur effronté»* (Paul Kauffmann. L'illustration, 1892)

La cabane de Martin Pibert, rongée par le sel et les parasites, a été renversée par une tempête, en 1943. Ses piliers de bois sont encore visibles à marée basse au ras du sable. Les deux cabanes actuelles (n° 51 et 53) datent de l'après-guerre ; elles ont été construites, l'une en 1945, l'autre en 1948, pour être des relais de chasse ou de pêche, sur le Domaine public maritime, avec une autorisation d'occupation temporaire (AOT). Ces «cabanes tchanquées» (du gascon tchanque : échasse) situées au sud-est de l'île aux Oiseaux et parfaitement visibles des jetées promenades d'Arcachon sont



«tout ce que la mer couvre et découvre, jusqu'ou le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves» Il ne peut être ni vendu, ni cédé, ni loué, et correspond aujourd'hui à l'estran augmenté des «lais et relais de la mer», terrains formés par les dépôts maritimes sur la côte, même s'ils ne sont plus recouverts par la marée. On comprend dans ces conditions la nécessité de surélever les constructions sur le Domaine public maritime, si l'on veut éviter que celles-ci ne soient régulièrement inondées à marée haute. Les successions n'étant pas autorisées sur le Domaine public maritime, la gestion de la cabane 53 dite «cabane Longau» a été confiée depuis 2005 à la mairie de la Teste de Buch qui a choisi de démolir et de reconstruire à l'identique ce bâtiment rongé par les intempéries, en très mauvais état. La cabane 53 rénovée a été inaugurée le 25 février 2008 ; elle n'a pas changé d'aspect extérieur et deviendra dans un proche avenir un lieu de découverte et d'observation du Bassin d'Arcachon et de l'île aux Oiseaux.

Françoise Cottin

NDLR : François et Françoise Cottin incarnent la mémoire du Bassin d'Arcachon. Françoise Cottin est l'arrière petit-fils de Léon Lesca constructeur de la célèbre villa Algérienne à l'Herbe. Françoise Cottin descend de Jean Michelet, principal promoteur de l'ostréiculture arcachonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont publié, aux éditions l'Horizon Chimérique, deux livres consacrés à leur pays d'origine : le premier s'intitule : *Le Bassin d'Arcachon au temps des pinasses, de l'huître et de la résine*, et le second *Le Bassin d'Arcachon à l'âge d'or des villas et des voiliers*. Ce dernier ouvrage a obtenu en 2003 le Grand Prix de l'Académie



de raies aux dents puissantes qui brisent les coquilles. Autres ennemis, le vent et la tempête qui poussent les huîtres dans le chenal où les ensablent...

Cerné de pignots, de grillages et de piquets, le parc devient alors un espace clos qu'il faut protéger contre d'autres rapaces : les voleurs d'huîtres.

Après les clôtures viennent les gardes. La première, et la seule à cette époque, des célèbres cabanes tchanquées est une cabane de garde-parc, construite, en 1883, par un certain Martin Pibert. D'autres gardes s'installent dans de gros pontons flottants, remorqués sur les parcs et qui contiennent logement et magasin : «Création utile, car nombreux sont les malfai-

devenues un symbole mondialement connu pour des touristes en mal d'exotisme. Ce modèle, qui paraît aujourd'hui si original, était autrefois très répandu autour du Bassin, puisque la construction sur des pilotis plus ou moins élevés, était la règle sur le Domaine public maritime. On peut citer entre autres, les cabanes du port de Gujan, celles de Biganos, les villages ostréicoles de la Côte Noroit, les établissements de bain du Docteur Daney à Gujan, celui du «père Lacaze» sur la côte océane à Lacanau, sans oublier un éphémère restaurant sur la plage du Cap-Ferret.

Le Domaine public maritime a été créé en 1681 par la Grande Ordonnance de la Marine de Colbert. Il est composé de





**Cette reconstruction à l'identique de la cabane sur pilotis n°53 dite «tchanquée» devait répondre à différents impératifs liés au patrimoine, au tourisme et au développement durable ; elle a été confiée à l'entreprise des Charpentiers Meilhaçais par la commune de La Teste de Buch.**

Conduits par Jean-Jacques Soulas, un des deux architectes du projet, avec l'aide des gérants associés de la plus importante entreprise artisanale du bassin Marmandais, les travaux de démolition de l'ancienne cabane ont débuté en octobre 2007. Les éléments de construction ont été préfabriqués en atelier et apportés sur place dès le mois de novembre.

La structure d'une surface de 120m<sup>2</sup> a été réalisée en poutres de chêne assemblées de façon traditionnelle ; elles ont été posées sur vingt poteaux d'une hauteur de près de 4 mètres taillés dans un bois africain dur comme de la pierre et imputrescible même en eau salée, l'azobé. Ce même matériau a servi à façonner la ceinture ; en chêne ; les solives, le garde-corps, les lames de caillebotis, limons, marches et rampes d'escalier. Chaque pilotis pèse 300 kg. En partie immergés, ils ont été posés sur des fondations en pieux acier plantés à 6,50 m de profondeur. Des panneaux à ossature en bois couronnés par la charpente ont nécessité plus de 50m<sup>3</sup> de bois en provenance d'exploitations bénéficiant du label qualité environnementale ; bois des Landes pour le pin maritime. La construction a dû se plier aux contraintes des éléments naturels liés au phénomène des marées.

Cette cabane historique a été reconstruite à l'identique pour un coût de 600 000 € apporté pour moitié par la commune de La Teste de Buch, puis par des subventions. La commune avait lancé en complément une souscription auprès des particuliers et mécènes d'entreprises.

Inaugurée le 25 février 2008, la nouvelle cabane tchanquée n° 53 est destinée à devenir un observatoire privilégié de l'île aux Oiseaux et un mini

# Reconstruire un site historique



musée du Bassin accessibles seulement par bateau et pour vingt personnes maximum à la fois.

Voilà une bonne et belle réalisation alliant les impératifs d'un tourisme maîtrisé et du patrimoine.

Au-delà des difficultés rencontrées de part et d'autre, les anciens propriétaires et l'Administration pour arriver à une telle solution, c'est aussi une manière de pérenniser ce bien emblématique du Bassin que l'on doit à son fondateur, Hubert Longau\*.

Photos cédées par M<sup>mes</sup> F. Cottin, C. Mulcey-Longau et M. Franck Albert, des amis internautes d'Histoire traditions Bassin d'Arcachon (HTBA) que nous remercions vivement.

Dossier René Magnon

Sources : Sabine Menet. Le Bassin amputé d'une cabane. Sud Ouest, 19 janvier 2007. Valérie Nicolas. *Le Républicain*, jeudi 20 novembre 2007. Bernadette Dubourg. La nouvelle cabane, *Sud-Ouest*, jeudi 17 janvier 2008.



\* La cabane Longau du nom de son constructeur, porte le n° 53. Elle avait été terminée en 1964 avec l'adjonction d'une véranda côté nord. D'après sa petite fille, elle n'est donc pas tout à fait identique à l'ancienne cabane détruite fin 2007.

Hubert Longau dit «Julien» était le président de l'Union cycliste arcachonnaise. Il fut propriétaire du journal *l'Avenir d'Arcachon* de 1930 à 1946. Entrepreneur du bâtiment et des travaux publics, il fut maire adjoint aux travaux et aux sports de la ville d'Arcachon de 1930 à 1935. On lui doit notamment la construction de la première station de traitement des eaux du Bassin, allée Stora. À son actif, on peut également citer : le boulevard promenade du front de mer ; le boulevard Gounouilhou ; le stade vélodrome (inauguré le 15 août 1934). Il fut surnommé «le baron Haussmann d'Arcachon».

La seconde cabane, n° 3 (indûment appelé 51), appartient à la famille Landri/Bardou.

M. Landri était entrepreneur de charpentiers en bois à Arcachon et d'origine Suisse. C'est pour cela que le drapeau helvétique flotte quand la cabane est habitée.

Ces précisions ont été aimablement communiquées, par M<sup>me</sup> Mulcey-Longau, petite-fille de feu M. Hubert Longau et fille de Jean Longau.



# En bref... en bref...

**La gazette des gazettes.** Cette rubrique trimestrielle aura pour objet de rapporter succinctement et chronologiquement quelques faits et infos découverts à la lecture des médias locaux. Nous pensons que ces extraits d'articles sont susceptibles d'intéresser le plus grand nombre de nos abonnés, maints d'entre eux n'étant que des Canaulais intermittents. Pour plus de renseignements, interrogez ces «gazettes» via le moteur de recherche Google ou le blog Lacanau 2008, sur internet.

**Une longue interview de M. le Maire de Lacanau.** Les plages sont en alerte «Les effectifs des CRS maîtres nageurs sauveteurs pourraient diminuer de 10% cette année. Élus et syndicats de police plaident leur cause et s'inquiètent de la transition pour cet été». (*Sud-Ouest* du 21 avril 2008 page 1-9).

«Sea, stress and sun» confirme à nouveau *Sud-Ouest* du 23 avril page 2-6 : «les risques de réduction d'effectifs des CRS MNS inquiètent les élus qui pensent déjà à la mise en marche de solutions alternatives».

Cette mesure serait la conséquence de la volonté du gouvernement de supprimer en trois ans quatre-vingt-quinze mille emplois dans la sécurité. Les maires de notre communauté de communes : MM. Birot (Hourtin), David (Lacanau), Sabarot (Carcans) restent mobilisés malgré les assurances de M<sup>me</sup> Alliot-Marie, ministre de l'intérieur.

Si la surveillance des plages semblait assurée en juillet et août, rien n'était moins sûr pour la deuxième quinzaine de juin et celle de la première de septembre. Lors de sa rencontre avec le bureau

de l'Apllo le 10 mai dernier, M. Le Maire semblait plus confiant pour le démarrage et la surveillance des plages cet été (nombre de CRS affectés 15), mais plus réservé quant à la date de fermeture.

**Destination Bassin d'Arcachon.** «C'est tellement bien : rendez-vous sur le Bassin : plutôt bateau ou plutôt vélo, ou les deux ? La faune et la flore à portée de main. Les incontournables du Bassin. Le ciel, la terre et l'eau. Plutôt gourmet ou plutôt gourmand ? Les bonnes adresses du Bassin» (*Sud-Ouest*, idem ci-dessus).

*Un quatre-pages publicitaire touristique précieux et précis.*

**Un collège à Lacanau.** «Il a dit oui au collège à Lacanau» Yves Lecaudey fait le point sur des sujets sensibles qui concernent le Médoc. (*Sud-Ouest* du 29 mars 2008 p. 2- 8).

*Sujet d'actualité brûlant.*

**Vélo cherche place.** «Où garer son vélo pour ne pas se le faire voler et le retrouver facilement. Trucs et astuces abondent, mais le nombre de bons plans reste limité». (*Sud-Ouest* du 9 avril 2008 page 2-13).

*Ou comment protéger notre petite reine ?*

**Front de mer, priorité aux allées Ortal.** «Reconduit en mars dernier, JM David analyse la nouvelle situation politique de Lacanau. L'ouverture est à l'ordre du jour mais dans l'application d'un programme qui prévoit le réaménagement du bord de mer. Le dossier du CMS passe complètement à la trappe». (*Le Journal des propriétaires du Médoc* n°87 avril-mai 2008)

**Lacanau Europe.** L'association pour le jumelage de la ville de Lacanau avec une ville européenne est née. Au cours d'une réunion festive, salle l'Escoure, le samedi 17 mai, à l'occasion de la Fête de l'Europe, le groupe de bénévoles qui depuis un an s'est attelé à ce dossier a présenté les grands objectifs de cette nouvelle association. Une vidéo tournée dans des pays jumelés donnait un contenu fort documenté sur des jumelages aboutis. Soirée réussie, du monde, de la vie, de la joie, des chants et danses des aperçus culturels de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Espagne, de la France étaient au rendez-vous. La nouvelle présidente M<sup>me</sup> Shanti-Tiru, le conseil d'administration, poursuivent leur challenge, en partenariat avec la Ville de Lacanau comme l'annonçait son maire J.M. David.



**La Patrouille de France revient à Lacanau.** Elle y a pris goût et nous aussi ! Parmi les animations de l'été, c'est avec un plaisir non dissimulé que le samedi 2 août, nous retrouverons, survolant nos plages et l'océan, les huit jets en formation parfaite de la Patrouille de France.



**Été 2008, le Pavillon bleu accordé aux stations de la Communauté des Lacs Médocains**

Même si cette année, le pavillon bleu flottera un peu moins sur les plages de notre Pays, il flottera encore sur Lacanau. Pourtant, les données chiffrées disent la difficulté à l'obtenir : 95 communes en 2006, 87 en 2007, 78 en 2008. Peu de municipalités se portent candidates; une centaine environ sur 3200 communes qui disposent d'un point de baignade.

Dans la communauté de communes des lacs médocains, Carcans et Hourtin l'ont obtenu aussi. Un bon point pour la ville d'Hourtin qui a reçu une mention spéciale pour sa politique de lutte contre les espèces invasives.

**Mise en garde.** Plusieurs lecteurs nous ont alertés pour se plaindre de passages répétés d'itinérants proposant avec insistance divers travaux d'égagements, entretien d'allées ou nettoyage de toitures à des prix divers, pour lesquels il est demandé un règlement en espèces.

Il faut savoir que ces travaux, sans devis préalable ou facture identifiant l'exécutant relèvent de la seule responsabilité du propriétaire acceptant ce genre de propositions, non couvertes par une assurance.

Nous ne saurions trop conseiller aux propriétaires concernés de décliner fermement ces offres assimilables à du travail «au noir» et de s'adresser à des artisans locaux.



# L'automobile, reine depuis des lustres

**Vers la fin des années 1880, quelques illuminés ont pressenti que le moteur à explosion remplacerait un jour le bon cheval et ses attelages. Mais c'est lors de la guerre de 1914/1918 que la traction mécanique s'est imposée. Notre ami le flâneur canaulais que ses maladrotes et ses erreurs de conduite ont conduit dans sa jeunesse à beaucoup fréquenter les garages, avait noué autour des établis de solides amitiés qui ont contribué à parfaire son éducation en ce domaine.**

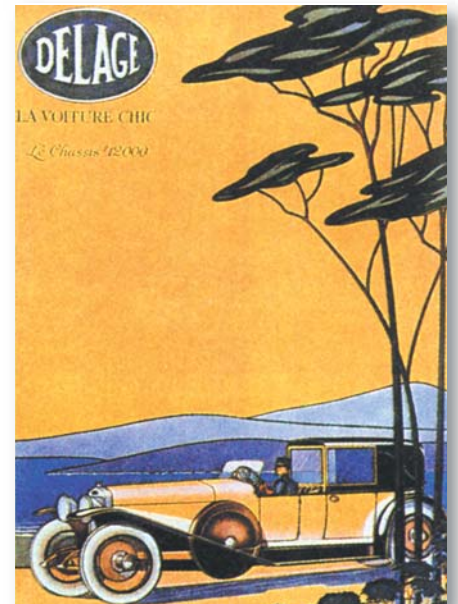
A flâner en ville les mois d'été, on est toujours surpris, bien que l'on s'y attende, par le nombre croissant de véhicules qui serpentent dans les rues du centre en files interminables à la queue leu leu, comme des chenilles processionnaires. Des flux qui finissent par engluer la chaussée dans une marmelade de trafic ; un «trafic jam», comme disent les Anglais qui rencontrent les mêmes problèmes dans les stations balnéaires de leurs côtes méridionales. On a beau canaliser la circulation, créer des déviations, imposer des sens interdits, rien n'y fait, c'est l'asphyxie.

Déjà l'an passé, mon ami Riton venu humer en touriste l'air du large, faute d'avoir pu acquérir un modeste «Sam-Suffy» pour y transférer ses pénates, m'avait fait, en professionnel de l'automobile, un cours magistral sur le développement exponentiel de la circulation. Il attribuait celui-là à l'abaissement des coûts de fabrication résultant de la création des chaînes de montage dès la fin de la première guerre mondiale. Innovation qui avait entraîné avec la standardisation des modèles le déclin des constructeurs indépendants restés au stade de l'artisanat, pour ne pas avoir pu ou su s'adapter. Connaissant son érudition en histoire de l'automobile, j'avais toutes les raisons de croire à son discours. Il avait trop longtemps traîné sa boîte à outils dans

toutes les concessions à rajeunir et maquiller des «occasions exceptionnelles» comme des courtisanes sur le retour, pour ne pas identifier au premier coup d'œil la marque, le type de l'année de sortie d'un modèle, ce dernier dût-il dater du tournant de l'autre siècle.

Dans ces années-là, «les voitures à pétrole», comme on les appelait alors, étaient vendues chassiss nu, à des prix frisant ceux d'une chasse en Sologne. Seuls pouvaient se les offrir, quelques sportmen fortunés, revêtus de peaux de bique qui, sitôt la vitesse fabuleuse des quarante kilomètres/heure atteinte, mettaient leur casquette à l'envers. Une époque révolue : celle des De Dion Bouton, des Mors, des Voisin et autres Renault-Frères.

C'est aussi grâce à Louis Renault, à l'aube des années 1920, et surtout à André Citroën, à qui Riton portait, en connaisseur qu'il était, une admiration «qu'était pas dans une musette», que la démocratisation a commencé. Timidement au début, pour se poursuivre dans les années 1930, au cours de laquelle on a vu apparaître toute une floraison de carrosseries majestueuses, présenter des concours d'élégance dans les allées du Château de Chantilly, avec des belles en capelines et des lévriers à la laisse. L'engouement pour ces voitures d'exception était tel, que certains héritiers des pionniers de la Belle Epoque affirmaient leur singularité en faisant habiller par un carrossier en renom, Kellner ou Saoutchic, un châssis d'usine choisi au catalogue d'une marque de prestige, Delage, Hispano ou Hotchkiss. C'était le temps de limousines noires, étincelantes de chromes, roues de secours carénées incluses dans les ailes avant et des cabriolets deux places au capot démesuré qui sillonnaient, pare-brise rabattu, les plages à la mode, dans des odeurs de cuir fauve et de tabac anglais. Lui, Riton, avait vécu ces temps-là où des malchanceux venaient bien repentants, dans son atelier, la



mine déconfitée et le sourire au bout des doigts le supplier de bien vouloir consentir à redresser un pare-choc ou débosser un bas de caisse enfoncé. Attablés à la terrasse d'une pâtisserie des allées, il m'avait raconté sa petite histoire, que je connaissais en partie pour l'avoir vu, dans les années 1960, restaurer pour des musées de province des exemplaires uniques assoupis depuis des lustres au fond de hangars désaffectés. Des antiquités qui avaient providentiellement échappé à la masse du démolisseur. Son récit, je le restitue de mémoire. J'aurais dû prendre des notes. Je ne l'ai pas fait. Le reste, il l'a emporté au paradis des garagistes, l'hiver dernier. Une grippe mal soignée. Coincé dans les embouteillages plus compacts chaque année, je le revois encore, devant un moteur ouvert occupé à serrer un joint de culasse à la clé dynamométrique. Des accès de mélancolie qui me viennent dans ces moments-là. Aussi quant à bout de patience, j'arrive à m'extraire de ce magma malodorant, je m'engouffre alors dans des sentiers de forêt, des anciens chemins de résiniers qui ne mènent nulle part.

Le flâneur canaulais

**Dernière  
minute**

## Les plages seront bien surveillées cette année encore

Ce n'était pas gagné d'avance, mais grâce à l'obtention des effectifs sollicités, identiques à ceux de la saison 2007, les postes de secours pour la surveillance des plages seront opérationnels à Lacanau Océan pour le poste central du samedi 31 mai au vendredi 27 juin inclus.

Du samedi 28 juin au dimanche 31 août inclus, installation de deux zones de baignade, une avec surveillance continue de 11 h à 19 h et l'autre de 14 h à 19 h.

Du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 7 septembre, à nouveau une zone de baignade surveillée de 12 h à 18 h 30.

Pour les postes nord, sud et super-sud, les plages seront surveillées du samedi 14 juin au vendredi 27 juin, de 12 h à 18 h 30 ;

du samedi 28 juin au dimanche 31 août de 11 h à 19 h ;

du lundi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 7 septembre inclus de 12 h à 18 h 30.

Aux postes du Moutchic et de la Grande Escoure, la surveillance se fera tous les jours du 14 juin au 31 août, ainsi que les week-ends du 31 mai, 1<sup>er</sup> juin et 6 juin.

## Trois enfants de Lacanau à l'Assemblée nationale

**Une première : trois enfants de Lacanau ont siégé au parlement des enfants à l'Assemblée nationale, le 7 juin dernier.**

La classe de CM1/CM2 de l'école Antonia Guittard, à Lacanau Océan, sélectionnée pour représenter la Gironde au Parlement des enfants à l'Assemblée nationale a délégué, après un vote démocratique, trois de ses élèves, Jeanne Pometan, Baptiste Escola et Paco Garcia, pour présenter le projet de loi qu'ils ont ensemble élaboré.

Cette loi s'inscrit en faveur du développement durable, en proposant de créer un ramassage scolaire à pied pour les enfants de CP/CE1 et à vélo pour les CE2/CM1/CM2, c'est-à-dire le **pédivélobus**. Ces circuits réalisés à pied ou à vélo permettraient «d'éviter de nombreux déplacements des plus polluants et des plus onéreux», de «diminuer le nombre de véhicules qui se déplacent et stationnent aux abords des écoles afin

d'améliorer la sécurité». Le **pédivélobus** est aussi un moyen pour les enfants d'apprendre à vivre ensemble et de mieux découvrir le paysage environnant ; marcher ou faire du vélo est excellent pour la santé notamment pour prévenir l'obésité et peut rendre plus autonomes les enfants pour circuler en sécurité ; les trajets, pour les plus éloignés, seraient dotés d'une navette non polluante. Ce projet de loi faisait partie des dix qui ont été retenus parmi les cinq cent soixante-dix-sept sélectionnés.

Toutes nos félicitations aux enfants, mais aussi à Maryse Langelot, leur professeur d'école et à Hubert Marcoulet, leur directeur, pour avoir répondu à cette proposition réaliste d'instruction civique.

Vivre à Lacanau Océan vous fera part, en octobre prochain de la démarche entreprise par l'ensemble des élèves, des impressions de leurs représentants au parlement des enfants et des suites qu'ils entendent donner à leur projet citoyen.

Ne manquez pas le dossier du numéro 89, d'octobre prochain.

RM

**Un nouveau restaurant  
à Lacanau Océan**  
12 av. Henri Seguin,  
en face du siège de l'Apollo,  
s'est ouvert au mois de juin,  
**le restaurant  
La Garluche**  
*Bienvenue et longue vie  
à nos nouveaux voisins.*

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mises à jour avril 2008

### URGENCES

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17 ou**

**05 57 17 07 60 (Lacanau-Bourg)**

**05 56 03 21 53 (Lacanau-Océan)**

**SAMU : 15**

**POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17**

**CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80**

**AMBULANCE :**

**05 57 70 51 22 ou 06 03 85 75 70**

### PROFESSIONS DE SANTÉ

#### MÉDECINS

à Lacanau-Océan :

CAMIADÉ et N'GUYEN : 05 56 03 21 20

à Lacanau-Bourg :

DANDURAND : 05 56 03 57 29

#### DENTISTES

à Lacanau-Océan :

LAVAUD Odile : 05 56 26 30 96

à Lacanau-Bourg :

PORTET Philippe : 05 56 03 53 30

#### INFIRMIÈRES

à Lacanau-Océan :

cabinet d'infirmières, 22 rue Henri Seguin :

M<sup>mes</sup> CHAMOUX, GROSRENAUD, NORTIER :

05 56 03 01 66

M<sup>me</sup> PINEAU : 06 83 20 93 52

#### OSTÉOPATHE

BARDI Matthieu : 05 57 70 13 32

#### KINÉSITHÉRAPEUTES

à Lacanau-Bourg :

LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19

TCHONG Damien : 05 57 70 94 93

à Lacanau-Océan :

MM. LABARTHE et OUZOULIAS (et ostéopathe) 05 57 70 03 94

SOS KINÉ RESPIRATOIRE (24h / 24 h) :

05 57 70 03 94

#### LABORATOIRE D'ANALYSES

05 56 03 50 16

#### PHARMACIENS

GIMENES Lacanau-Bourg 05 56 03 51 24

PHARMACIE de l'Océan : 05 56 03 21 39

#### PEDICURE-PODOLOGUE

M<sup>me</sup> C. CHAMAILLARD : 06 60 63 02 27

### SERVICES PUBLICS

MAIRIE Lacanau : 05 56 03 83 03

MAIRIE-Annexe (Océan) : 05 56 03 21 22

PRÉFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60

OFFICE DE TOURISME : 05 56 03 21 01

EDF Dépannage (24/24h) : 0810 333 033

SERVICE EAUX (24/24h) 0810 130 120

### DIVERS

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE : 05 56 03 23 10

DÉPANNAGE VOITURES :

LABAT (24/24h) : 05 56 03 53 28

### DÉCHETTERIE DE TALARIS

Nouveaux horaires : lundi fermé. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30





**MAINTENANCE ADAPTÉE CAS PAR CAS**  
Entretien, maintiens de votre maison (lasure, peinture, tapisserie, bois, lambris, faux plafond, travaux de finition...)  
Espaces verts, Toiture, Gouttières, Clôture, Murette...  
**Tél./Fax 05.57.70.07.18**  
D&C - 1, Parc de la Dune - 33680 Lacanau Océan

**LACANAU PHOTO VIDEO**  
**PHOTO NUMERIQUE\***  
**1 HEURE**

Tirages Numérique et Gravage CD tous support, Identités Numériques instantanées, Photocopies Couleur, tous Reportages, Accessoires Numérique, Vente Films, Cassettes Vidéo Numérique, Développement APS  
1, Allées Ortal - 33680 Lacanau-Océan Tél : 05 56 26 34 67  
\* sur Véritable Papier PHOTO KODAK ROYAL  
www.lacanau-photo-video.com

**LE TEMPS DES SAVEURS**

Ouvert toute l'année 3, rue Jules Ferry 33680 Lacanau océan  
Tel/fax: 05.56.26.28.55  
Portable: 06.13.08.76.50

Pascal  
Traiteur gastronomique  
Plats à emporter  
Dégustation sur place

*Agence* **FBI Immobilier**

*Françoise Taxié*  
Tél. 05 57 70 59 07  
www.agence-fbi.com

6, rue Le Princeps - 33680 Lacanau Océan

**TAXI LACANAU** Magaly RICARD  
05 57 70 51 22

Dialyse, chimiothérapie, Radiothérapie, consultation, Hospitalisation, sortie etc...  
7i/7. Ouvert toute l'année  
**Assistance 06 03 85 75 70**

Véhicules climatisés  
Conventionnés pour transport par taxi pour motif médical

**LE FOURNIL MEDOCAIN**

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries  
PRODUITS SELECTIONNÉS  
2 Av. du Maréchal des Logis Gernung  
33680 LACANAU OCEAN  
Tél. 05 56 26 39 09

**HÛTRES, FRUITS DE MER**  
Vous attendent chez MARIE-LINE  
Entrée marché MARIAN  
Allées ORTAL à Lacanau-Océan  
**06 80 31 35 05**  
Site : contact@ml-ocean-kfe.com



Frédéric Hauselmann  
Artiste peintre  
peintre en décors  
3, rue de Lac - 33680 LACANAU  
Tél. : 05 56 03 88 50  
E-mail : frederic.hauselmann@orange.fr  
Site : www.hauselmann.com

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ  
TÉLÉSURVEILLANCE  
INTERVENTIONS



**Océan Protection Services**  
Rez de rue salle l'Escoure - Place de l'Europe  
33680 LACANAU OCEAN - Tél. 05 56 03 58 03

RESTAURANT  
**«LE TRANQUILOUBILOU»**  
Place de l'Eglise - Lacanau Ville  
**05 56 26 77 89**

**LOCACYCLE**

Le spécialiste du vélo  
Locations vélos, VTT,  
VTC...  
Réparations  
Accessoires

11 avenue de l'Europe - 33680 Lacanau Océan  
Tél. 05 56 26 30 99

**ARA (Association Respect Animaux)**  
13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN  
TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59  
TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56  
Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04  
Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40  
Association 1901 à but non lucratif

**HALL DE LA PRESSE**  
LIBRAIRIE • PAPETERIE • POINT FAX  
PHOTOCOPIES • Photocopies couleurs 0,70 €

**NOUVEAU** **OUVERT À L'ANNÉE**

3, avenue de l'Europe - LACANAU-OCÉAN - 05 57 70 25 66

**CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE**  
**Michel COMPAIN**  
Créateur Piscinier  
PRODUITS & ENTRETIEN  
*l'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau*

3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU  
T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information de  
l'Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau-Océan  
(Loi 1901) - Aplo - B.P. 4 - 33680 Lacanau Océan

Directeur de la Publication : René Magnon

Commission paritaire des publications  
et agences de presse n° 0109 G 81133

Rédacteurs et comité de lecture :  
Guylaine Foucaud, Raymond Grimberg, Marie-Claude Houalet,  
James Lamarche, Juan Lopez, René Magnon,  
Jean-Pierre Ménard, Yves Moreau, Gina Rogalsky, Yves Tartas.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de l'association  
sauf en ce qui concerne les Tribunes Libres  
qui restent sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 5 euros  
Adhésion Aplo et abonnement à Vivre à Lacanau Océan : 20 euros  
Abonnement 4 numéros : 15 euros - Adhésion Aplo : 5 euros

Mise en page, Impression :  
Imp. Taxis, 20, rue Condillac - Bordeaux  
05 56 48 07 62

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



## UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETS - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES  
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS  
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

**Régis DEMANES**  
Artisan

ABATTAGE  
ÉLAGAGE

Couverture  
Maçonnerie  
Charpente

17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan  
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12  
SIRET : 3307401050034

Entreprise artisanale créée en 1980

NEUF, ENTRETIEN, REPARATION  
MAÇONNERIE, FAÇADE, COUVERTURE  
TRAVAUX DU BÂTIMENT

MULTI-SERVICES  
Maintenance de l'habitat

Zone  
Artisanale du  
RUE 1180  
LACANAU OCEAN

**SERGE DENNERY**  
05.56.03.21.31  
06.07.22.84.86

RESTAURANT  
**L'imprévu**

Chef de cuisine : Stéphane FONTENEAU

Lacane  
**BoBoBo**

Tél. : 05 56 03 15 14

Site : www.hotel-lyvat.com

Terrasse & salle vue mer

Front de mer  
33 680 LACANAU OCEAN

Coiffure Mixte

**Hair**  
MARIN

3, rue Jules Ferry  
33680 LACANAU OCEAN 05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan

**L'Auberge du Marin**

Service midi - spécialités moules  
Cuisine traditionnelle  
Repas ouvriers - groupes  
Chambres meublées cadre agréable  
«marin» - prix modérés

ouvert toute l'année 05 56 03 26 87

**Agence Immobilière BRUSSOL**

EXPERTISES  
LOCATIONS  
ACHATS  
VENTES

**L'ADRESSE**  
Le Centre Immobilier à vos côtés  
05 56 03 15 52 - 05 57 70 08 47

22, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCEAN  
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

**SPAR**

Place de l'Europe - 33680 LACANAU OCEAN  
05 56 03 22 82  
Boucherie traditionnelle - Livraison à domicile

**Restaurant Bar, Cocktail**

**«CHEZ L'AUSTRALIEN»**

19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU OCEAN  
Tél. 05 56 03 21 02 - fax : 05 56 03 16 47  
ouvert de février à novembre

**Hôtel\*\*\* VITANOVA Résidences**

**Restaurant «Le Patio»**

Centre Balnéo  
Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme  
Ouvert à tous  
Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan  
Tél. 05 56 03 80 00

CONSTRUCTION - RENOVATION  
Entreprise

**ELICECHE Vivien**  
Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23  
Portable. 06.07.06.79.14  
14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

**L'EQUIPAGE**

BAR - BRASSERIE  
OUVERT A L'ANNEE

5, AVENUE DE L'EUROPE  
33 680 LACANAU OCEAN  
05 56 03 27 43

Agence **BRU & FILS**

Locations saisonnières  
Villas - Appartements - Bungalows  
Ventes - Achats

Toutes transactions immobilières  
Expertise gratuite de votre bien  
agence-bru@wanadoo.fr

10, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCÉAN  
Tél. 05 56 03 22 64 - Fax 05 56 26 39 36

Au service de l'immobilier depuis 50 ans

**LE CAPITOLE**

Quincaillerie - Bazar  
Articles de Plage  
Place du Général de Gaulle  
33680 LACANAU OCEAN  
Tél. 05 56 03 21 97

**AGENCE IMMOBILIERE MICHEL DESCARRIERE**

Locations saisonnières - Ventes

12, rue Charles Chaumet  
(face à la maison de la presse)  
33680 LACANAU-OCÉAN  
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

**Votre maison Bois**

Contactez-nous : 05.57.40.21.21

Venez visiter notre maison témoin

1 rue Léon Dominique - 33680 Lacanau Océan  
du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

L'assurance d'un grand groupe

**Bois I.G.C**

**Dominique LABAT**  
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques  
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.  
Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24

2, avenue de Bordeaux  
33680 LACANAU-VILLE  
Tél. 05 56 03 50 40  
Fax 05 56 03 53 12

LAVERIE AUTOMATIQUE  
« LA VAGUE DE PROPETE »

Ouvert de 8h à 22h

Sous l'hôtel L'GYAT - Front de mer -  
LACANAU OCEAN  
Tel. 05 56 03 11 11 - OUVERT de Mars à octobre

